



EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MRC, QUE :

Les séances du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, prévues ce soir, mardi 13 décembre 2022, sont reportées le mercredi 14 décembre 2022, à compter de 17 h 00, au centre administratif de la MRC.

Également, la séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie prévue ce soir, mardi 13 décembre 2022, est reportée le mercredi 14 décembre 2022, à 17 h 30, au centre administratif de la MRC.

Ces séances se tiennent devant public. Elles sont filmées et enregistrées. Ces enregistrements audiovisuels seront disponibles sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue des séances.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE TREIZIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DEUX- MILLE-VINGT-DEUX.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Maryse Létourneau



Certificat de publication

Je soussignée, Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en l'affichant sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie le 13 décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour de décembre deux-mille-vingt-deux.

Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière